



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|--|
|                                   |  |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

#### 4.2 Objectifs du projet

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux



#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|--------------------------------------|---------|
|                                      |         |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                      | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|--------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                      | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|--------------------------|-------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |
| Dans un site inscrit ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                   |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                      | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                               |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                               |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |  | Oui                      | Non                      | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|--------------------------|--------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |

| Incidences potentielles |   | Oui                      | Non                      | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| <b>Risques</b>          | Est-il concerné par des risques technologiques ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |

| Incidences potentielles |  | Oui                                   | Non                      | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |  |
|-------------------------|--|---------------------------------------|--------------------------|--|--|
| <b>Nuisances</b>        | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> |  |  |
|                         | <b>Émissions</b>                               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>   |  |
|                         |  | Engendre-t-il des rejets liquides ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>   |  |
|                         |  | Si oui, dans quel milieu ?            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>   |  |

| Incidences potentielles            |   | Oui                      | Non                      | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                          |
|-------|---|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .   | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.  | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).   | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.  | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé   | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



Signature du (des) demandeur(s)

Annexe obligatoire 3 - PLANS DE SITUATION 1/2 : REPERAGE DE LA PARCELLE A PARTIR DE LA VUE AERIENNE

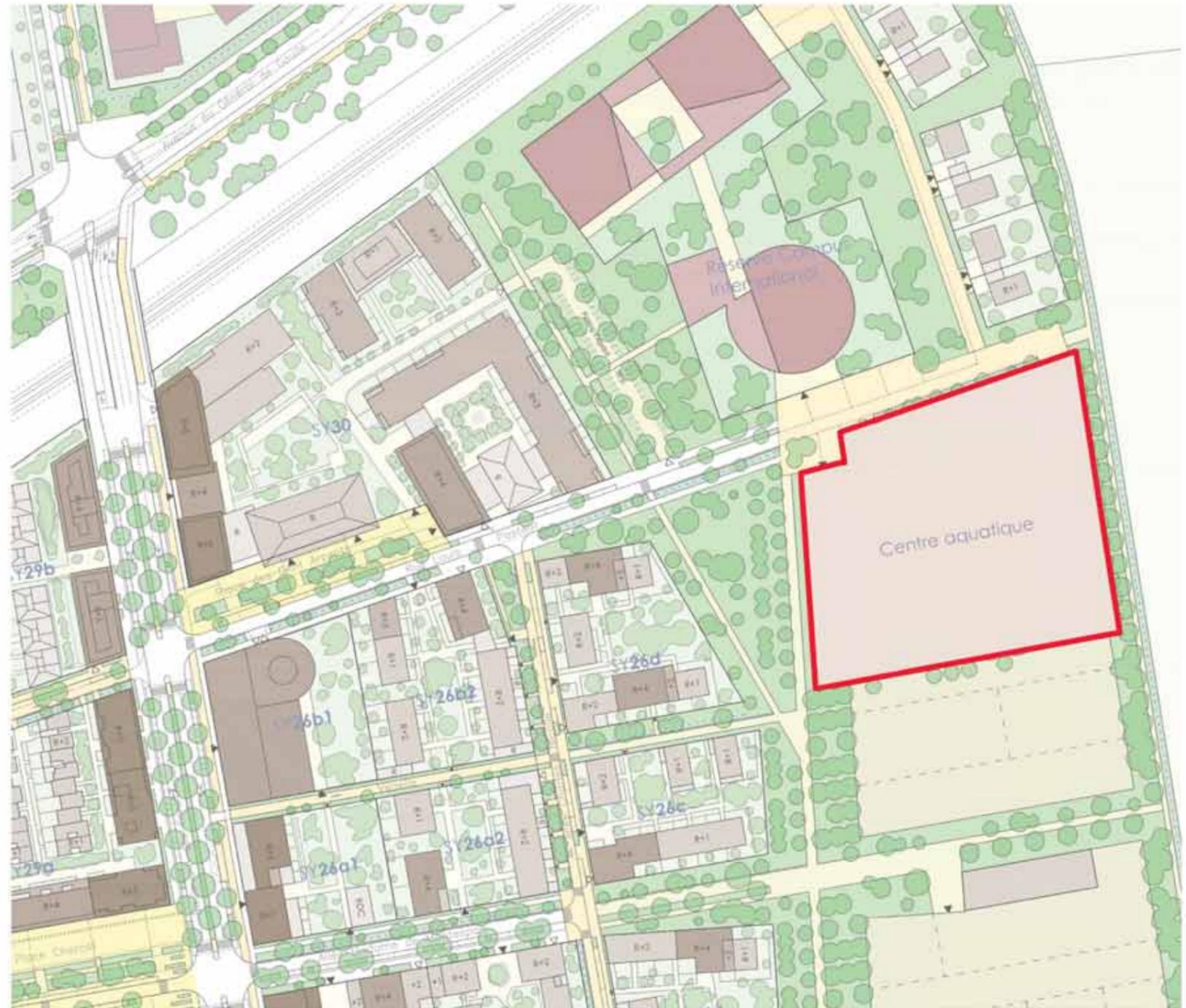


Emprise de la parcelle au sein de la ZAC du Sycomore  
Parcelle n°000 YE 0075 - 11728 m2



échelle 1:25000 sur A3  
Date de la prise aérienne 07/08/2021 - source Géoportail

Annexe obligatoire 3 - PLANS DE SITUATION 2/2 : REPERAGE DE LA PARCELLE A PARTIR DU PLAN GUIDE DE LA ZAC DU SYCOMORE



0 20 100m N  
échelle 1:2000 sur A3

REPERAGE INFORMATIF DE LA PARCELLE A PARTIR DU PLAN GUIDE DE LA ZAC DU SYCOMORE

Annexe obligatoire 4 - PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION 1/2 : ENVIRONNEMENT LOINTAIN - JUILLET 2024



REPERAGE 01



REPERAGE 02

Annexe obligatoire 4 - PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION 2/2 : ENVIRONNEMENT LOINTAIN - JUILLET 2024



REPERAGE 01

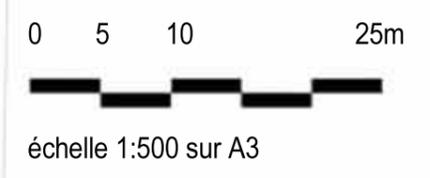
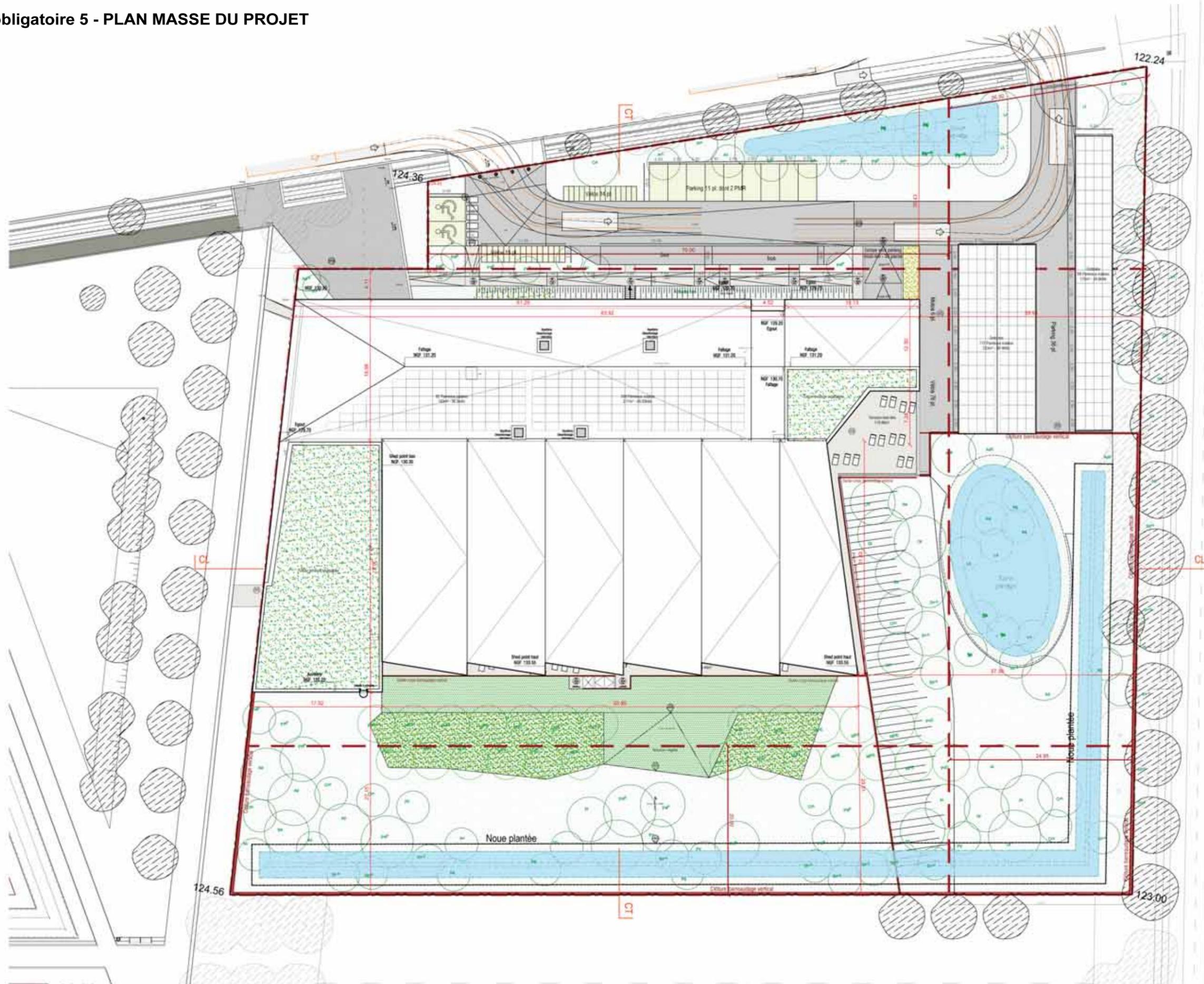


REPERAGE 02

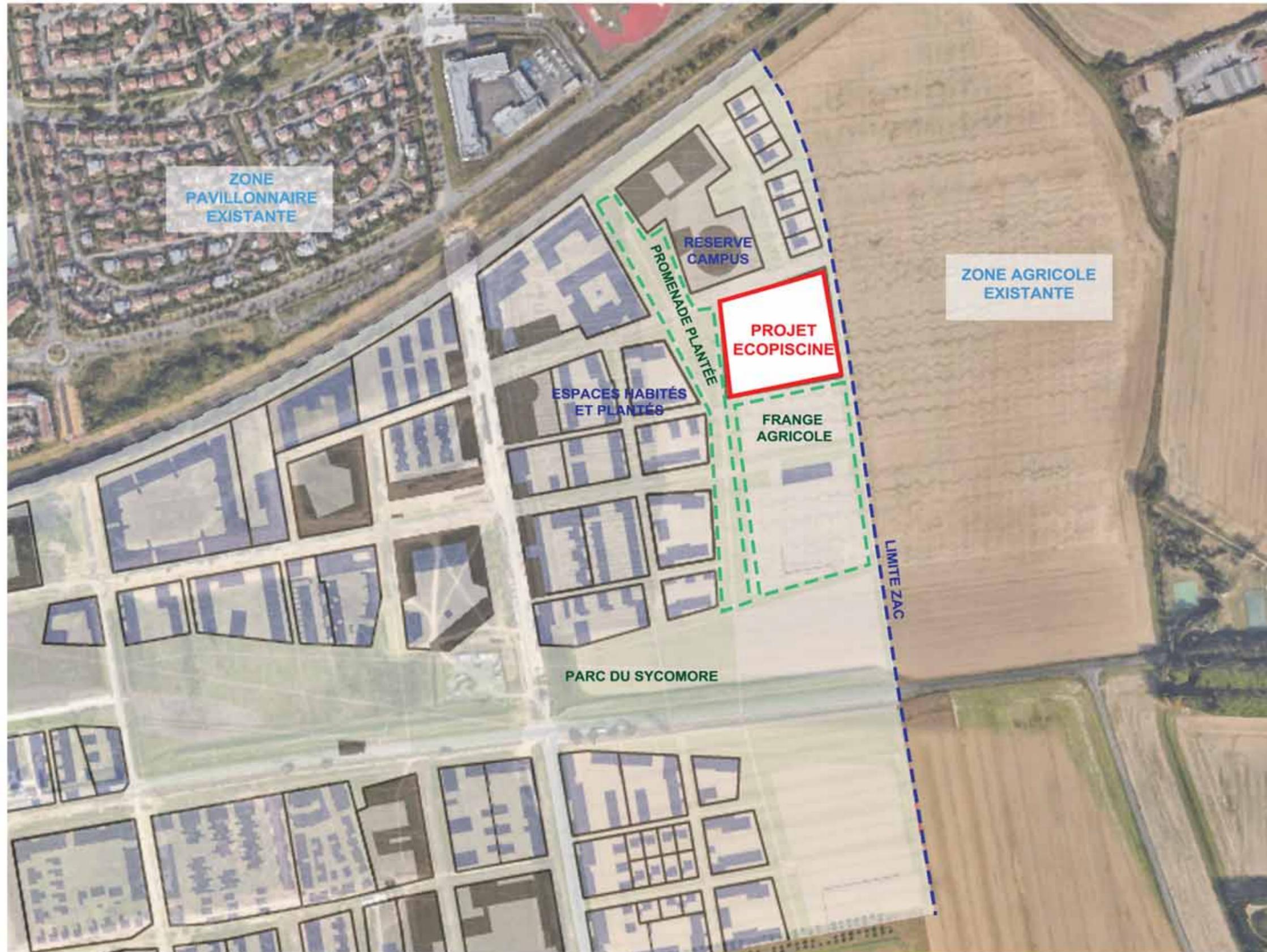


REPERAGE 03

Annexe obligatoire 5 - PLAN MASSE DU PROJET

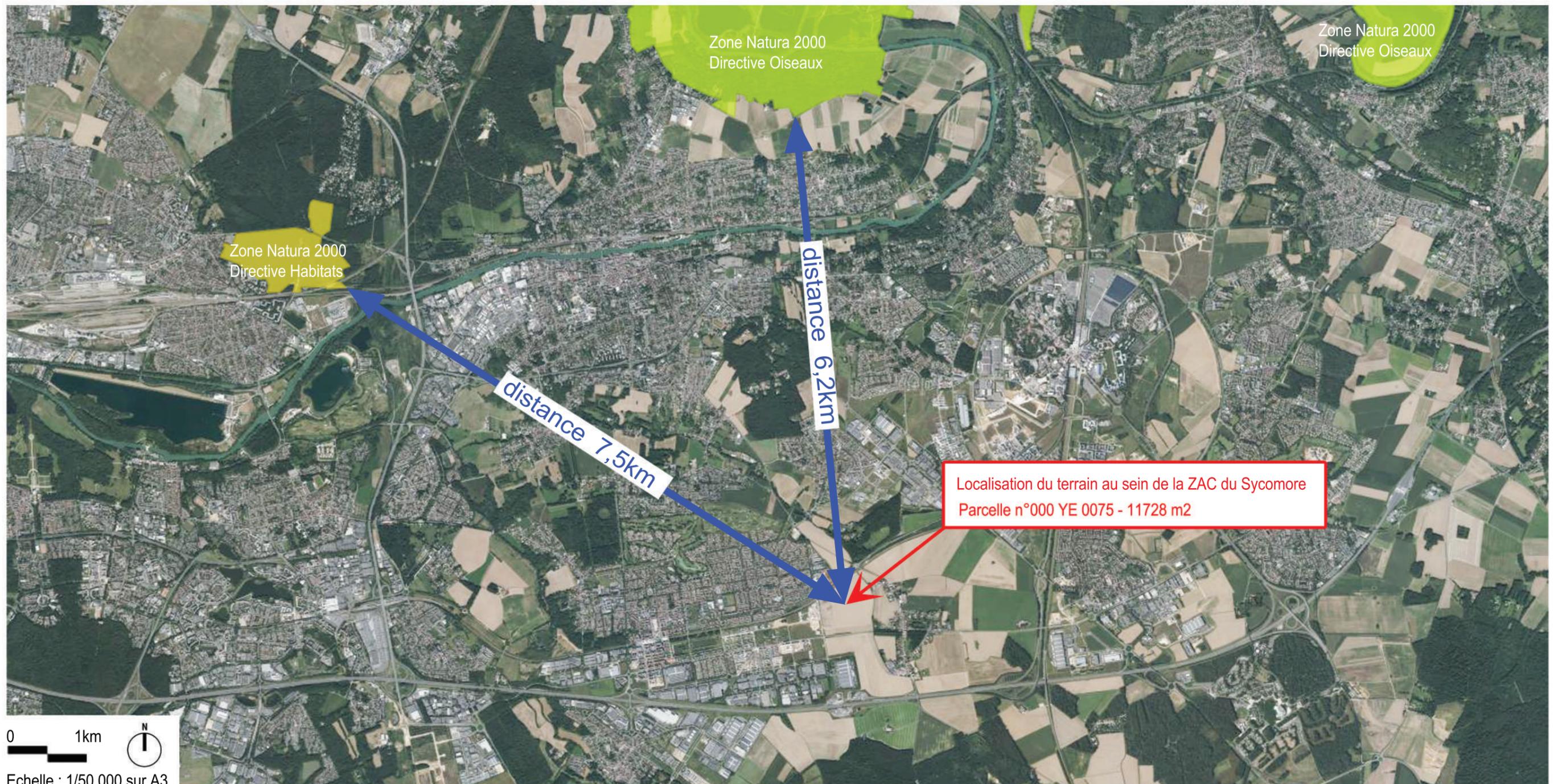


Annexe obligatoire 6 - PLAN DES ABORDS DU PROJET



Vue aérienne de 2025 + schéma d'aménagement de la ZAC du Sycomore

## Annexe obligatoire 7- SITUATION DU TERRAIN AU REGARD DES SITES NATURA 2000



Extrait de Geoportail

Projet situé à 6,2 km du premier site Natura 2000, lequel est insusceptible d'avoir des effets sur un site Natura 2000

## 7 - NOTE DE PRESENTATION CONCEPTUELLE DU PROJET

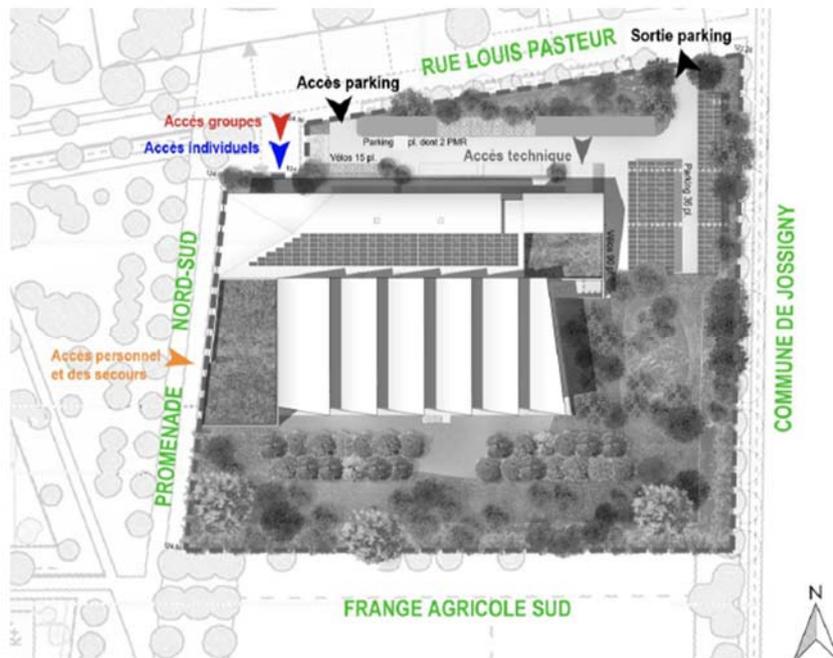
### CONTEXTE

L'éco-piscine du Sycomore prend place au sein de la bande de la "frange agricole" qui délimite l'urbanisation de la ZAC du Sycomore à l'Est. **D'une largeur comprise entre 150 et 200m, ce grand espace ouvert assure une transition entre les dernières opérations de logement du projet urbain et l'espace purement agricole qui sépare Bussy-Saint-Georges de Jossigny.** Il intègre divers programmes bâtis, encore en cours de définition, qui ont vocation à s'implanter de manière relativement libre, c'est à dire en dehors des règles courantes de pure continuité urbaine, et dans **une relation forte et ouverte au paysage et au territoire.**

Le centre aquatique, légèrement en retrait de la rue Louis Pasteur et partiellement surélevé, se veut parfaitement lisible.

La liaison entre l'équipement et la rue Louis Pasteur, édifiée en alignement sur l'angle Nord-Ouest de la parcelle, s'établit par un cheminement en pente dont le point bas est la rue, permettant d'accéder en douceur à l'entrée principale du bâtiment.

Le projet respecte la réglementation du PLU en place et est pensé pour s'insérer au mieux dans son environnement, notamment par ses retraits et par la hauteur de l'ouvrage, correspondant aux besoins, tant en confort d'usage, qu'en acoustique et en thermique pour une piscine.



## IMPLANTATION DU PROJET

La piscine est un lieu de loisirs qui doit à la fois **se signaler à partir du réseau de voirie**, mais doit également préserver une **intimité** partagée par les nageurs. Cette double dimension symbolique et domestique s'accompagne d'une attention aux parcours, aux lumières, aux orientations.

L'insertion du bâtiment dans son environnement est assurée grâce à l'orientation choisie pour ce-dernier : **au Nord et à l'Est, une zone de stationnement, au Sud des espaces végétalisés protégés** et en continuité avec d'autres surfaces arborées qui permettront de créer la liaison végétale périphérique du site et en lien avec le reste de la ZAC. En limite **Ouest** de la parcelle, la piscine est en alignement le long de la promenade Nord-Sud.

**Le projet compte une emprise au sol de 4 076m<sup>2</sup>, les surfaces plantées comprennent 5 769 m<sup>2</sup> (noues plantées comprises) et les toitures végétalisées 562m<sup>2</sup>.**

## LE PARTI ARCHITECTURAL

Le bâtiment est ouvert sur le Sycomore. Sa transparence invite le passant à y entrer et à se l'approprier. Le large parvis abrité et les pans de mur inclinés bordant le hall d'accueil matérialisent cette **invitation à l'équipement** et dirigent le flux des baigneurs vers l'intérieur.

La déclivité du terrain engage à un travail approfondi sur le nivellement des espaces extérieurs en lien avec l'implantation du bâtiment. En effet, une différence de hauteur d'environ 3m peut aisément s'observer entre : un niveau haut correspondant au niveau de référence de l'équipement légèrement réhaussé à partir de son accès principal Nord-Ouest, et un niveau bas situé à l'Est du terrain. Pour faire de cette contrainte une force, nous avons pris le parti d'implanter une partie du stationnement sous le volume bâti à l'Est (plus d'un tiers des places véhicules légers), structurellement repris par une série de poteaux cylindriques en retrait rappelant **des pilotis**. L'équipement donne ainsi l'impression d'être en **lévitation**. Ce traitement permet par ailleurs d'optimiser les futures opérations de remblais et de déblais lors de la réalisation de la piscine.

Ainsi partiellement surélevé par rapport au terrain naturel, le bâtiment acquiert de la prestance et assoit son statut d'équipement public. Ce centre aquatique structurant devient un **nouvel élément majeur du paysage** et doit pouvoir se lire comme tel.

Pour renforcer cette volonté, nous avons imaginé une toiture inclinée avec un point haut à l'Ouest, créant un mouvement affilé donnant la sensation que **le bâtiment s'envole**. Cette sensation est d'autant plus marquée que là où le bâtiment sera construit à l'alignement sur les espaces publics, au Nord et à l'Ouest, un traitement de type « vitrine » a été imaginé, grâce à des **pans de façades largement vitrés et ponctués de brise-soleil verticaux en bois**, créant un raccord subtil entre sol et toit, en retrait. La toiture se prolonge pour créer un encadrement en saillie du bâtiment, avec un traitement en bois vertical en fond, tel un tableau texturé. Le volume de l'espace bien-être, sur pilotis, est traité de la même manière en façade Nord.

La couverture de la halle bassins, quant à elle, se découpe en un relief épuré mais incisif, naissant d'une ligne brisée qui se répète, avec la création d'une série de sheds orientés Est. La disposition et l'orientation de ces parties vitrées permettent **d'éclairer largement la halle bassins** sans rayonnement direct préjudiciable pour la surveillance et la sécurité dans l'eau. **On lit déjà ainsi, la multiplicité des activités proposées par le bâtiment.**

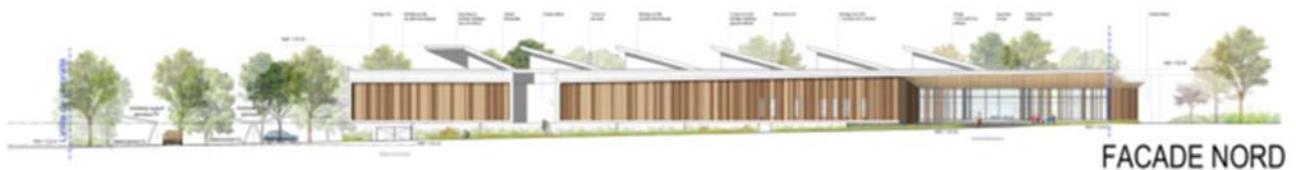
Cette large couverture abritant les bassins s'appuie sur une **structure et une géométrie simple**. Ce sont des poutres-échelles métalliques portant sur la largeur du volume de la halle bassins. Le deuxième volume abritant quant à lui l'accueil, le pôle administration, les annexes baigneurs, et la zone bien-être, enserme celui de la halle bassins à l'Ouest et au Nord, améliorant nettement la compacité du bâtiment et participant à une lecture claire de ce-dernier depuis l'extérieur.

Les **larges ouvertures sur les façades Sud et Est** alternées par des surfaces pleines filtrent et orientent l'espace en faisant vibrer la halle bassins au rythme des lumières, au rythme des saisons. Le luxe de cette piscine est **son paysage**. Les espaces extérieurs accessibles depuis la façade Sud sont riches et abondants. Le **traitement paysager** n'est pas laissé au hasard et a fait l'objet d'une réflexion complète à l'échelle de la parcelle et des futurs projets de la ZAC, intégrant différentes zones et types de plantations, des noues et bassins d'infiltration plantés, privilégiant des essences locales et une mise en valeur de la frange agricole au Sud.

Les procédés constructifs et techniques choisis pour la réalisation de l'éco-piscine du Sycomore respectent les exigences environnementales souhaitées par le Maître d'Ouvrage, notamment celles concourant à une gestion extrêmement performante du projet :

- choix des matériaux et fonctionnalité réfléchie pour une hygiène, une sécurité et un entretien optimisés,
- installations techniques optimisées pour un coût de fonctionnement minimal,
- confort performant (acoustique, température, éclairage, ambiance).
- choix des matériaux de construction, tout en restant dans la gamme de matériaux classiques, dont la mise en œuvre et l'entretien sont bien maîtrisés, mettent l'accent sur le côté sain de leur usage et de leurs filières constructives, ainsi que sur leur durabilité en ambiance externe ou en ambiance interne humide : béton, aluminium, bois, isolants en verre cellulaire, verre.

Le traitement des différents espaces intérieurs confère au centre aquatique **modernité** et **convivialité**, et dissocie les différentes entités du programme grâce à des **ambiances adaptées à chaque type d'activité**.



## MATERIAUX

Comme évoqué plus tôt, le projet a été pensé pour limiter son impact sur l'environnement ; en préservant un maximum d'arbres permettant de protéger la biodiversité, mais aussi en intégrant des **matériaux biosourcés** : charpente bois hors halle bassins, bardage bois avec ventelles au Nord et à l'Ouest, et brise-soleil verticaux bois en habillage des façades Sud et Est.

Le bâtiment reste sobre grâce à un traitement respectant une **unité des matériaux**. L'ensemble des façades sont équilibrées par le traitement des matériaux selon les orientations, entre vitrage, bardage bois, ventelles bois verticales et volumes enduits. L'étanchéité des couvertures pentées sera, quant à elle, réalisée grâce à des panneaux de bac acier se déversant dans des chéneaux qui permettront de récupérer les eaux de pluie des toitures. Les toitures de la halle bassins seront étanchées par une membrane en PVC blanche.

Les sols du parvis, de l'aire de stationnement et des espaces extérieurs d'agrément minéraux seront en grande partie perméables : pavés béton pour le parvis et son cheminement jusqu'à l'avenue L.Pasteur, pavés enherbés pour les places de stationnement en extérieur, en cheminement en stabilisé.

## TRAITEMENT PAYSAGER

Le traitement paysager n'est pas laissé au hasard et a fait l'objet d'une réflexion complète à l'échelle de la parcelle et des futurs projets de la ZAC, intégrant différentes zones et types de plantations, des noues et bassins d'infiltration plantés, privilégiant des essences locales et une mise en valeur de la frange agricole au Sud.

Les espaces extérieurs sont ainsi favorablement positionnés. Leur surface et leur disposition donnent la possibilité de prévoir ultérieurement d'autres activités, dans un esprit de souplesse d'utilisation permettant de répondre aux futurs enjeux de l'équipement. La grande surface utilisable par les baigneurs est découpée en trois parties. Aux abords immédiats du solarium minéral, le solarium végétal est couvert d'une pelouse rustique installée sur un sol amendé en matière organique et dont la composition sera étudiée pour éviter le tassement. Au second plan, la pelouse est abritée par un mail régulier de petits arbres dont la taille et la forme évoqueront l'ambiance d'un verger (pommiers à fleurs, cerisier à fleurs). Au-delà de ces espaces, les masses végétales sont composée de trois strates variées avec des arbres de haut-jet (frêne commun, chêne, érable plane) de plus petits (érable champêtre, merisier), des arbustes de sous-bois et des herbacées.

La transition entre les deux espaces, celui de la piscine et celui de l'espace agricole, est diffuse de manière à ne pas marquer une limite abrupte, mais une continuité végétale.

L'obligation d'une grande diversité végétale exprimée par un coefficient de biodiversité guide la conception des espaces extérieurs. Dans le même temps, le confort des utilisateurs ne peut pas être négligé. Ainsi, nous avons choisi d'utiliser les différentes possibilités de couverture végétale pour donner des ambiances différentes et laisser également la possibilité d'usages variés.

En périphérie de la parcelle, les bandes végétales épaisses de type haie bocagère à trois strates sont implantées. Elles sont composées, pour la strate haute, par des arbres communs (érables champêtre, cerisier à grappe, charme commun, alisier torminal, charme faux houblon, chêne pédonculé quand l'espace le permet). Les deux strates inférieures sont variées en fonction des expositions (cornouillers, viorne lantane, fusain d'Europe, troène commun, bourdaine, fougères, graminées de sous-bois, ...).

Les eaux pluviales sont récupérées dans des noues ouvertes qui permettent la mise en place d'une végétation de milieu humide. Les noues sont composées par trois strates végétales. La couverture du sol est assurée par des herbacées adaptées au milieu (fougères, salicaires, euphorbes, pulmonaires,

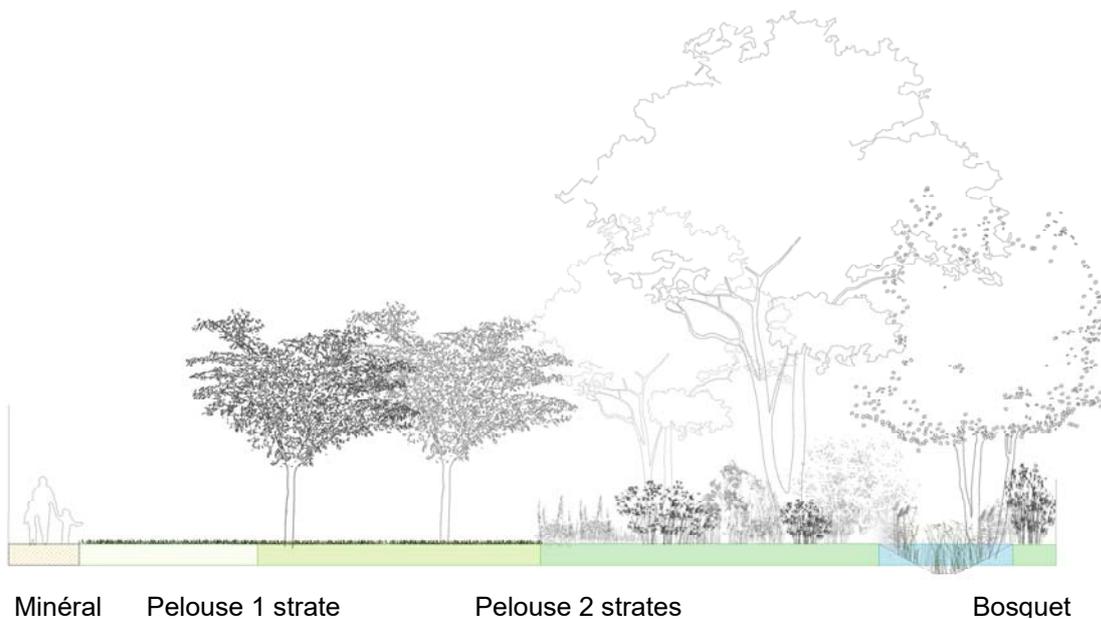
molinies, etc.). Compte tenu des exigences de stockage des eaux pluviales imposées à la parcelle, une partie des espaces extérieurs accueille par ailleurs des espaces de stockage des eaux pluviales complémentaires. Deux bassins paysagers sont aménagés avec des pentes douces et planté d'essences adaptées aux grandes amplitudes de variations de l'humidité des sols.

Au plus près des accès au bâtiment et le long des stationnements, des arbres et arbustes plus ornementaux donnent une ambiance plus jardinée (Liquidambar dans les parties les plus humides, floraisons printanières à dominante blanche -Cerisiers à fleurs, Magnolia, viornes ornementales). Au sol, des tapis à dominante persistante donnent une ambiance de sous-bois (Euphorbes, Géraniums vivaces, graminées d'ombre, pervenches).

Les plus petits massifs sont occupés par des mélanges ornementaux à deux strates afin d'assurer la couverture complète du sol.

Les végétaux sont choisis dans des palettes adaptées au climat et à une alimentation en eau mesurée ne nécessitant pas de travaux complexes pour leur entretien.

Plusieurs Erables Sycomores (*Acer pseudoplatanus*) seront plantés au Sud de la parcelle.



Annexe volontaire 5 - INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

